

	<b>FICHE D'INSTRUCTIONS</b>	<b>PRA-FI-TOX-251</b>
<b>POLE DE BIOLOGIE PATHOLOGIE GENETIQUE</b> <i>INSTITUT DE BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE Biochimie - Toxicologie 9606</i>	<b>MODALITES DE REALISATION D'UN PRELEVEMENT DE CHEVEUX A VISEE D'ANALYSES TOXICOLOGIQUES</b>	<b>V : 1</b> <b>Applicable au :</b> <b>02/11/2015</b> <b>Page 1 sur 1</b>

<b>REDACTION</b>	<b>VERIFICATION</b>	<b>APPROBATION</b>
JEAN-MICHEL GAULIER	LUC HUMBERT	DELPHINE ALLORGE



### **Quantité à prélever ?**

Idéalement, 4 mèches d'environ 100 cheveux chacune, c'est-à-dire des mèches d'un diamètre d'environ 2 mm (minimum).

### **Où prélever ?**

En vertex postérieur, c'est-à-dire sur l'arrière du crâne.

### **Comment prélever ?**

- **ORIENTER** la mèche en maintenant les cheveux ensemble à l'aide d'une cordelette nouée à environ 1 cm de la racine (coté « cuir chevelu » de la mèche) ; l'orientation (racine → pointe) est nécessaire pour pouvoir segmenter les cheveux et ainsi retracer l'historique des faits.
- **COUPER** avec des ciseaux, de façon nette, le plus près possible de la peau.
  - *Ne pas arracher les cheveux !*
  - *Ne pas mettre de scotch !*
  - *Laisser la cordelette (maintien et orientation de la mèche) !*
- **CONSERVATION** dans une enveloppe (envelopper les mèches dans du papier en aluminium au préalable), à température ambiante et à l'abri de la lumière.